

**TABLE DES MATIÈRES**

## SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 28 OCTOBRE 2020

MOT DU PRÉSIDENT .....	1
------------------------	---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

## CENTRE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET FORMATION RELATIVE

## À L'ENVIRONNEMENT ET À L'ÉCOCITOYENNETÉ DE L'UQAM (DM2185 ET 2185.1)

Mme Gabrielle Roy-Grégoire .....	2
----------------------------------	---

Mme ANNIE LETENDRE (DM2537 ET DM2537.1).....	8
--	---

M. DANIEL LORD (DM2024).....	13
------------------------------	----

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU  
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (DM848)

M. Tommy Tremblay, Mme Alexandra Dupéré .....	19
---	----

## MAIRE DE SAINT-HONORÉ (DM617)

M. Bruno Tremblay .....	25
-------------------------	----

Mme ALEXANDRA SICOTTE (DM1167).....	27
-------------------------------------	----

M. LOUIS BIBAUD (DM1184).....	33
-------------------------------	----

M. GILLES BERGERON (DM1227) .....	37
-----------------------------------	----

Mme ANNE POTIER (présentation verbale) .....	45
--	----

MOT DE LA FIN .....	51
---------------------	----

**AJOURNEMENT**


---

700 **M. DANIEL LORD :**

Merci, au revoir.

705 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

710  

---

**M. TOMMY TREMBLAY**  
**Mme ALEXANDRA DUPÉRÉ**  
**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU**  
**SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (DM848)**

715 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais maintenant Tommy Tremblay et Alexandra Dupéré. Alors Monsieur Tremblay...

720 **M. TOMMY TREMBLAY :**

... Bonjour, est-ce que vous m'entendez?

725 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, nous entendons, nous vous voyons. Alors, comme convenu, 10 minutes. La parole est à vous, la commission vous écoute.

730 **M. TOMMY TREMBLAY :**

Parfait. Donc, je me présente, Tommy Tremblay. Je suis directeur général du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, aussi appelé CREDD. Donc, je suis accompagné par ma collègue Alexandre Dupéré qui est notre conseillère en environnement.

735 Donc, nous représentons CREDD, qui est un organisme à but non lucratif qui a été fondé en 1973. Nous agissons à titre d'interlocuteurs régionaux privilégiés auprès du gouvernement en matière de concertation, d'éducation et de promotion du développement durable.

780 Le CREDD croit également que la temporalité du projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel n'est pas compatible avec les différents scénarios de lutte aux changements climatiques.

L'Agence internationale de l'énergie prédit que dans un scénario visant à limiter les concentrations de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère à 450 PPM, la consommation de gaz naturel atteindrait un sommet à partir de 2030 pour ensuite connaître un déclin.

785 De plus, si la communauté internationale respecte les recommandations faites par le GIEC, la demande mondiale de gaz naturel devrait chuter dans les prochaines années jusqu'à devenir une source d'énergie marginale d'ici 2050.

790 Le CREDD s'inquiète également de l'impact cumulatif de nombreuses infrastructures qui devront être construites pour permettre l'opération du complexe de liquéfaction.

795 Malheureusement, puisque le projet a été morcelé, les différentes étapes de ce projet d'envergure ne sont pas considérées dans le cadre de la présente évaluation environnementale. Il n'est donc pas possible de retrouver un bilan complet des impacts des activités et infrastructures qui concernent directement le projet, soit l'extraction du gaz, son transport, le gazoduc, la construction des routes d'accès, la ligne électrique, le transport maritime et j'en passe.

800 Le CREDD est d'avis que les impacts cumulatifs des infrastructures existantes et prévues sont largement sous-estimés par le promoteur et que l'évaluation environnementale du projet GNL devrait les considérer.

Donc, je vais passer la parole à ma collègue Alexandra Dupéré.

805 **Mme ALEXANDRA DUPÉRE :**

Oui, merci. Les impacts des infrastructures connexes ne sont pas les seuls à avoir été oubliés par le promoteur. Il en est de même pour les impacts psychosociaux qui n'ont pas été considérés par GNL Québec dans son étude d'impact. Pourtant, les effets négatifs se font déjà ressentir tant au niveau individuel que collectif.

810 Considérant la contribution aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement des différents projets envisagés dans le Saguenay, dont celui de GNL Québec, l'occurrence des cas d'éco-anxiété risquent d'augmenter dans la population.

815

895 Le CREDD est convaincu que ce sont plutôt des projets qui contribuent à l'accélération de la transition énergétique qui devraient être priorités par la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

900 Le CREDD joint donc sa voix à celles des 160 scientifiques, 250 médecins, 40 économistes, 101 professeurs et chargés de cours de l'UQAC, 300 000 étudiants, 88 000 citoyens qui ont signé la pétition, et s'opposent aux projets regroupant l'usine de liquéfaction de gaz naturel, également toutes les infrastructures connexes.

Donc, merci beaucoup de nous avoir écoutés.

905 **LE PRÉSIDENT :**

Merci pour votre présentation.

**LE COMMISSAIRE :**

910

Alors, pas de questions. Bravo pour votre mémoire qui est touffu et complet.

**LE PRÉSIDENT :**

915 Alors, je vous remercie beaucoup de votre présentation et de votre contribution à nos travaux. Alors, je vous souhaite une bonne fin de journée.

**M. TOMMY TREMBLAY :**

920

Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci encore.

925

**Mme ALEXANDRA DUPÉRE :**

Merci.

930